



RESTAU'DEBAT

Département : Vaucluse

Territoire concerné : rivière Auzon,
commune de Mazan

Nombre d'habitants : 6 000

Délégation : Marseille

Interlocuteurs Agence : Cécile
Sanguinède
et Nathalie Sureau-Blanchet

PRESENTATION DE LA DEMARCHE

LES ACTEURS DE LA DEMARCHE

Porteur de la démarche

INRAE (G-EAU et Riverly),
Université Lyon 2 (EVS et CMW)

Animateur de la démarche

G-EAU

Partenaires

EPAGE Sud-Ouest Mont
Ventoux

DESCRIPTION DE LA DEMARCHE

L'Auzon est un cours d'eau non-domainial de 35km traversant des villes (Mazan, Carpentras, ...) et des espaces agricoles ou forestiers. Au fil des siècles, de nombreux **obstacles** ont été construits le long de son cours - pour faire fonctionner des moulins et alimenter des canaux d'irrigation, encore utilisés aujourd'hui. Ses berges ont été **endiguées**. Son lit, lui, a été **chenalisé**.

Le centre de la commune de Mazan, traversée par l'Auzon, est un bon exemple de ces **altérations anthropiques**. Le **risque inondation** s'y est accentué avec l'artificialisation du bassin versant et la chenalisation. La **continuité écologique est elle aussi perturbée** par un seuil. Les berges de la rivière, appréciées pour leur caractère esthétique, sont cependant **peu fréquentées** du fait de leur accès difficile (pente abrupte et propriétés privées). En réponse à ces problèmes, l'EPAGE Sud-Ouest Mont Ventoux a souhaité lancer un **projet de restauration hydromorphologique et écologique**.

RESTAU'DEBAT a été pensé pour leur venir en appui pour impliquer les riverains en amont des décisions techniques. Après une **enquête par entretiens** (N=22) avec des habitants, élus, acteurs associatifs et gestionnaires, **5 ateliers thématique visant à co-construire** le projet de restauration et le futur de l'Auzon ont été mis en place et animés par une **équipe interdisciplinaire** de 6 chercheurs (sociologie, économie, écologie, anthropologie, hydromorphologie). Ils ont pris place entre **avril et juillet 2022**.

LES ENJEUX ABORDÉS PAR LA DEMARCHE

- ➔ Les usages de la rivière (pêche, irrigation, rafraîchissement, loisir...)
- ➔ Les inondations
- ➔ La biodiversité et la continuité écologique
- ➔ Les pollutions
- ➔ Les questions controversées autour du cours d'eau et de sa gestion

LES ENJEUX DE L'ACTION PAR RAPPORT AUX ORIENTATIONS FONDAMENTALES (OF) DU SDAGE¹

- **OF n°3** : Prendre en compte les enjeux sociaux et économiques des politiques de l'eau
- **OF n°4** : Renforcer la gouvernance locale de l'eau pour assurer une gestion intégrée des enjeux
- **OF n°6** : Préserver et restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques et des zones humides
- **OF n°8** : Augmenter la sécurité des populations exposées aux inondations en tenant compte du fonctionnement naturel des milieux aquatiques

LES OBJECTIFS DE LA DEMARCHE

- ➔ Recueillir les perceptions des habitants et connaître leurs pratiques de la rivière
- ➔ Permettre le partage et la coproduction de savoirs sur le cours d'eau
- ➔ Favoriser la mise en place de projets de restauration socialement et écologiquement viables
- ➔ Accompagner l'implication des riverains dans la gestion du cours d'eau

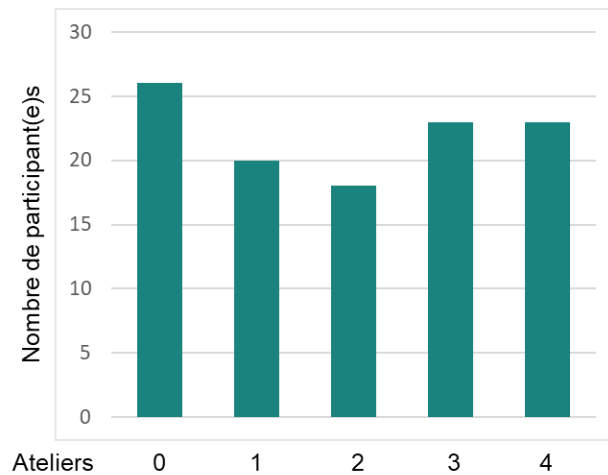
Coût de la démarche

- ➔ **Coût total : 65000 €**
- ➔ Montant pris en charge par la ZABR : 65 000 €
- ➔ Commune : 100 €

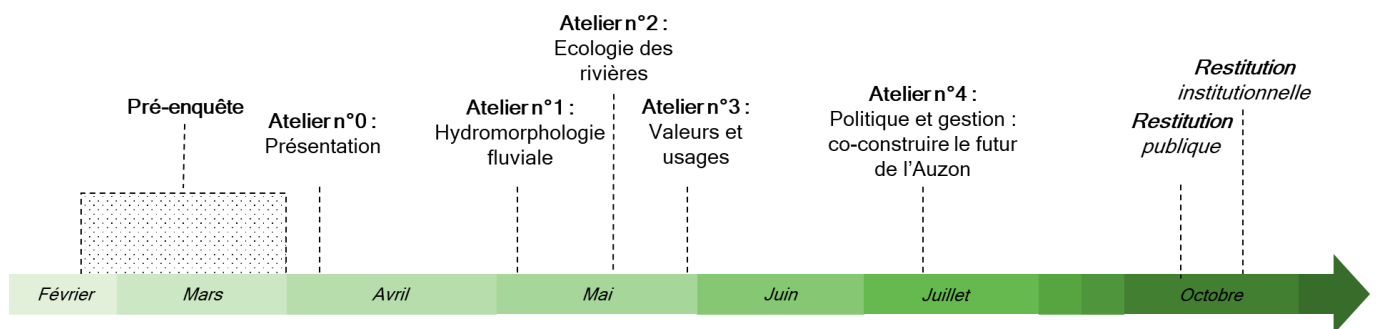
Quelques chiffres

- ➔ **110** participants sur l'ensemble des évènements
- ➔ **5** évènements participatifs
- ➔ **2,5** journées d'animation

¹ Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux du bassin



ITINERAIRE DE LA DEMARCHE



DEROULEMENT DE LA DEMARCHE

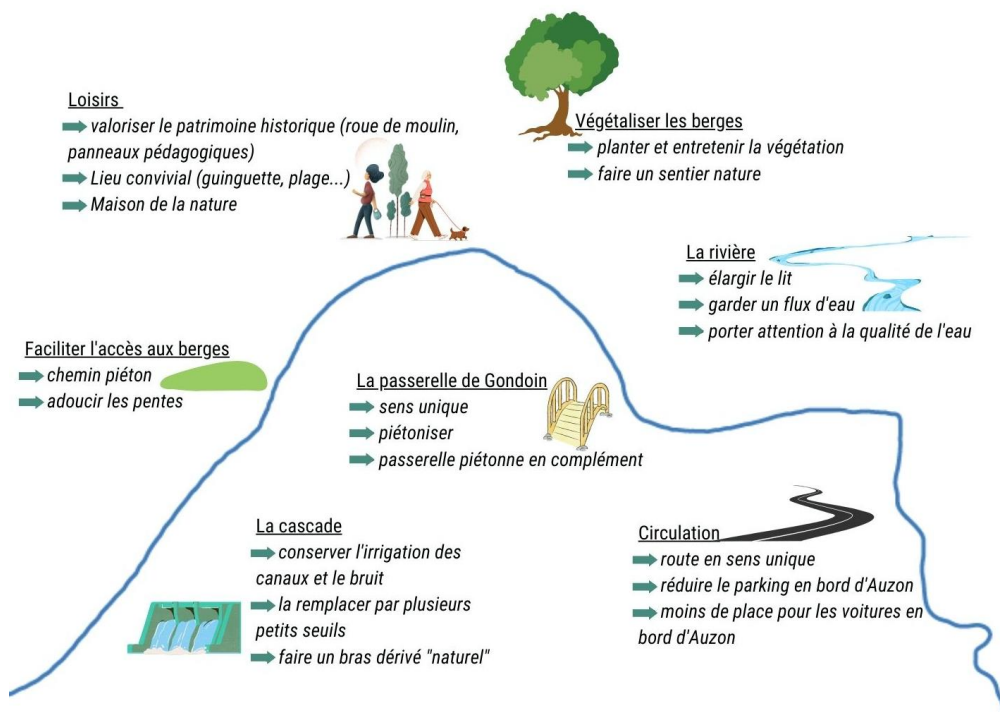
Chacun des ateliers se composait de 3 temps : un temps de **présentation des enjeux de la thématique** du jour ; un temps d'atelier pratique au bord de la rivière ; et un temps **d'échange et de discussion** plus libre permettant à chacun(e) de s'exprimer.

Les habitants, riverains et usagers, étaient les **participants** principaux : les élus et gestionnaires présents (commune, agglomération, syndicat de rivière, bureau d'étude...) assistaient aux ateliers en tant qu'**observateurs**. Ils étaient sollicités uniquement pour répondre à des questions juridiques ou techniques, selon les besoins.

Le dernier atelier a clôturé la démarche : les participants, répartis en 3 groupes, ont construit des **maquettes représentants les états futurs de l'Auzon tels qu'ils les souhaitaient**, à l'aide de divers matériaux (carton, feuilles, perles, cailloux, brindilles, feutres...). Des propositions concernant l'amélioration de la **qualité de l'eau**, la **continuité écologique** (par exemple, remplacement du seuil par 3 petites cascades), l'**organisation de la ville et de la circulation** (route en sens unique, réduction du parking pour créer un méandre...), ainsi que les **espaces de convivialité** (jardin partagé, maison de la nature, chemins d'accès...) ont été faites. Les maquettes ont été remises à l'EPAGE et au bureau d'étude chargé d'élaborer des scénarii à partir des idées des participants.

Par ailleurs, une fiche d'évaluation a été transmise aux participants et observateurs à la fin de chaque atelier : on y constate un souhait général de **s'impliquer dans la gestion du cours d'eau**.

SOMME DES PROPOSITIONS RIVERAINES



Synthèse des propositions des participants pour la restauration de l'Auzon et l'aménagement de la commune (d'après 3 maquettes réalisées lors du dernier atelier)

LES

- Une **enquête sociologique** en amont des ateliers, qui permet d'identifier les enjeux, connaître les perceptions, attachements et pratiques tout en tissant un lien de confiance avec les riverains ;
- Un **appui politique local** de la part de la mairie – motivé aussi par l'obtention d'un projet Petite ville de demain (Agence nationale de cohésion des territoires) ;
- Un **partenariat réussi** entre l'équipe de recherche et le syndicat de rivière porteur du projet de restauration, en raison d'un enthousiasme et d'une curiosité pour la participation ;
- Un travail de **communication** pour informer et rendre compte du travail réalisé lors des ateliers (site internet, photos et comptes rendus – plus communication via la presse locale, réalisation d'un film documentaire retraçant la démarche) ;
- Des **temps d'échange et de discussion** au cours des ateliers permettant à chacun(e) d'exprimer ses ressentis et appréciations librement ;
- La prise en compte de la **dimension sensible des relations au cours d'eau**, convoquée au travers d'activités au bord de la rivière ou en ayant recours à des éléments de son écosystème (sédiments, eau...) ou des visuels (photographies, cartes...) ;
- Des **ateliers thématiques symétriques** permettant de guider et de cadrer les discussions.

IDEES INSPIRANTES :

- Les riverains sont détenteurs de **savoirs expérientiels** pertinents mais négligés qu'il convient de partager pour imaginer des projets de restauration techniquement et socialement robustes.
- Les projets de restauration suscitent de nombreuses études techniques, mais les **dimensions sociologiques** sont trop faiblement investiguées pour envisager des débats et une gestion sereine.
- Les propositions des riverains se sont révélées, au cours du processus, plus **écologiquement audacieuses** que ce que la mairie avait initialement envisagé. Celles-ci, présentées à l'occasion de plusieurs réunions de restitution au cours desquelles un court documentaire montrant le travail effectué avec les participants a été diffusé, ont eu un **effet d'entraînement positif**. Le projet de restauration, d'abord pensé comme une intervention limitée sur le lit mineur, selon les élus, est devenu un projet global étendu aux questions d'urbanisme.

LES DIFFICULTES RENCONTREES

Les habitants éprouvaient une forme de méfiance vis à vis de la participation en raison de précédentes expériences de concertation sur le territoire n'ayant pas tenu compte de leurs idées. Un travail de **crédibilisation** du dispositif participatif et de création d'un **lien de confiance** entre les participants et l'équipe scientifique, en insistant sur sa neutralité vis à vis du projet, a été nécessaire.

Malgré le recours à une charte établissant quelques règles d'ordre scientifique et organisationnel, il a été nécessaire que les animateurs interviennent pour **répartir la parole** de manière plus équitable entre tous les participants – notamment pour permettre aux femmes de s'exprimer.

LES PERSPECTIVES ET IMPACTS POLITIQUES

L'EPAGE a choisi un **maître d'œuvre** plus coûteux qui intégrera les résultats des ateliers dans sa proposition de scénarios, qui seront soumis à l'avis de la population.

En fonction des possibilités financières, techniques et humaines, la restauration prendra **davantage en considération les questions sociales** (usages, attachements, craintes et attentes) – le bruit et l'esthétique de la cascade, amélioration de l'accessibilité à la rivière...

L'EPAGE a exprimé sa volonté d'intégrer la concertation dans son **fonctionnement futur**.

SOURCES

Site internet de Restau'Débat : <https://restaudebat.wixsite.com/2022>

Page Facebook du projet : <https://www.facebook.com/profile.php?id=100083108268294>

Un film de 15 minutes retraçant la démarche a été réalisé par Béatrice Maurines –
<https://vimeo.com/879800399?share=copy>